



# Action Réfugiés

Périodique trimestriel édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl  
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

Bureau de Dépôt - Liège X - N° 138 - 2<sup>ème</sup> trimestre 2013 - P 202 391

## Editorial

Pour le monde associatif, les premiers mois de l'année sont synonymes de rapports d'activités, de bilans, d'évaluations et nous en oublions. Bref, rien que du fastidieux mais bon, les pouvoirs subsidiaires les imposent et il faut donc bien en passer par là.

De temps à autre, reconnaissons-le, ce genre d'exercice se révèle salutaire : une statistique inattendue pousse à persévérer dans une orientation qu'on allait abandonner ; le bilan d'une activité qu'on croyait porteuse s'avère maigrichon.

Les différentes activités de notre association sont l'occasion de rédiger autant de rapports annuels entre lesquels de nombreux recoupements sont possibles, tout étant dans tout et réciproquement !

Une lecture transversale permet ainsi de dégager plusieurs lignes de force dont la plus évidente est que derrière toutes nos activités, il y a beaucoup de réflexion. « *J'agis, puis je réfléchis !* », ce n'est pas le style de la maison !

Pourtant, pas d'autosatisfaction, pas de triomphalisme ! **Certes, nos projets ne se portent pas mal mais peut-on en dire autant des sources de financement qui nous permettent de les mener à bien ?**

Ainsi, par exemple, nous ignorons tout du futur du Fonds Social Européen. Sera-t-il reconduit ? Pour combien de temps ? Et quel montant lui sera consacré ?

Les réponses à ces questions pèseront lourd sur l'avenir de nos cours de français à Liège, même si leur importance n'est plus à démontrer. Nous vous avons déjà expliqué, à plus d'une reprise, ce qu'ils représentent pour nos apprenants en termes de connaissances linguistiques mais aussi en termes de développement personnel, d'intégration.

Et ce n'est pas la seule source de financement dont l'avenir, sans être compromis, est à tout le moins incertain.

**Nous n'allons pas laisser tomber les bras pour autant.** Les questions qui se posent à nous sont autant de

défis qui devraient nous permettre d'imaginer les scénarios à partir desquels se perpétuera une aventure qui dure depuis 1949.

**Et puis surtout, nous ne sommes pas seuls. Vous êtes depuis toujours à nos côtés. Pour soutenir nos idées. Pour soutenir nos projets. Nous n'imaginons pas un instant qu'il pourrait en aller autrement et d'avance, nous vous remercions.**

*Patrick Verhoost*

Tout don supérieur ou égal à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois au cours de l'année sur l'un de nos comptes en Belgique donne droit à une quittance d'exonération fiscale.

**BE41-0000-0756-7010**

AIDE AUX PERSONNES DEPLACÉES

Rue du Marché, 33 – 4500 HUY

FSE



UNION EUROPÉENNE



Wallonie

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA WALLONIE  
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR.

## La petite prison dans la prairie

Une grande salle commune. Une quinzaine de personnes y vont et viennent. En permanence, des claquements de portes et le bruit assourdissant de la TV qui diffuse en continu des films d'action de série B. D'immenses fenêtres donnent sur l'extérieur. D'un côté, le ballet étonnamment silencieux des avions qui quittent Bruxelles-National. Des champs à perte de vue. Des clochers. On devine une route, la circulation, la vraie vie. De l'autre, la cour intérieure, vide en cette fin d'hiver qui se traîne. La vue se heurte aux grillages de plusieurs mètres de haut. Ce sera votre univers pour deux mois et demi. Bienvenue à Caricole.

Caricole est un centre de transit. Un centre fermé pour garder des gens qui n'ont commis aucun délit. Des demandeurs d'asile « frontière » qui se sont déclarés réfugiés à leur descente d'avion. Des INAD, des inadmissibles qui, selon la police des frontières, ne répondent pas aux conditions pour entrer dans l'Espace Schengen. Enfin, des illégaux. Plus exactement, des personnes en séjour illégal qui, elles, n'ont pas les bons papiers pour pouvoir rester. Nonante personnes qui tournent en rond entre les murs ronds de Caricole.

Caricole doit son nom à sa forme. Une coquille d'escargot. Posée sur un plateau battu par les vents, aux confins de Steenokkerzeel, à quelques mètres des pistes de l'aéroport. D'un point de vue architectural, c'est vrai que Caricole, inauguré il y a un an, a une autre allure que son prédécesseur, l'antique Centre 127 de Melsbroek, dont les conteurs ont « provisoirement » tenu vingt ans. De l'autre côté du chemin d'accès se dresse un autre centre fermé, le 127 bis.



Ils tournent en rond, les demandeurs d'asile. Ils attendent la convocation à l'interview du CGRA\* qui décidera de leur accorder ou pas le statut de réfugié ou la protection subsidiaire. Ils attendent ensuite une à deux semaines avant de connaître la décision. Si c'est négatif, leur avocat a deux semaines pour introduire un recours au CCE\*\*. Et on attend, une à deux semaines pour la convocation et, à nouveau, une à deux semaines pour la réponse. Si par hasard, il n'y a pas de réponse définitive à une de-

mande d'asile endéans les deux mois ou les deux mois et demi en cas de recours au CCE, le demandeur d'asile est libéré et attend la décision dans un centre ouvert.

Il y a juste un cas de figure où ça va plus vite. En cas de renvoi vers le pays d'origine ou le point de départ connu, quelques jours suffisent pour faire la réservation qui mettra fin aux illusions des déboutés.

Les déboutés sont le plus souvent ceux qui n'ont pas eu d'autre alternative que de choisir un rôle qui n'était pas taillé pour eux. Certains disent : « *Quand on est arrivé ici, demander l'asile* », *on ne savait même pas ce que ça voulait dire, c'est la police qui nous en a parlé.* ». Et comme on demande l'asile, on se fabrique l'histoire qui va avec. Quitte à se faire retourner comme une crêpe lors de l'interview du CGRA. Quitte à se faire renvoyer comme un tricheur, le cœur bourré de ressentiments contre cet Occident qui vous rejette.

Alors que vos problèmes, même s'ils n'ont rien à voir avec la Convention de Genève (encore un truc dont vous ignorez l'existence avant d'arriver en Europe), ils sont pourtant bien réels.

Certains fuient des problèmes familiaux qui ont pris des proportions que nous ne connaissons pas ou plus ici. Pourtant, ne fuirions-nous pas pour échapper à une vendetta pour un problème d'héritage qui a mal tourné ?

D'autres fuient des repréailles pour avoir refusé de participer à des rites d'initiation qui font sourire les cartésiens que nous sommes. Mais si vous croyez réellement à ces rites, ne pouvez-vous pas avoir une peur bien réelle des repréailles ? Ce sont là deux conceptions du monde qui s'affrontent et dans sa lutte contre le pot de fer, c'est toujours le pot de terre qui a le dessous.

Déboutés aussi, ces deux Libyens qui se sont avérés être des Algériens. Bien sûr, leur histoire ne tenait pas debout. Au CGRA, ce fut même un peu ridicule. L'un croyait que Khadafi était toujours en vie et l'autre qu'Alexandrie était la capitale de la Libye. Sur base de la Convention de Genève, on ne pouvait leur accorder le statut de réfugié. Pourtant, n'avaient-ils pas quelque chose à craindre car qui pouvait bien leur avoir fait les épouvantables cicatrices qu'ils avaient sur le dos ?

La désillusion est d'autant plus grande lorsque l'accueil reçu en Europe crée des problèmes supplémentaires alors que, au contraire, « *on croyait qu'on allait trouver ici une protection, qu'on allait pouvoir souffler un peu mais finalement, les problèmes recommencent. On n'a jamais cru qu'un endroit comme celui-ci ça pouvait exister.* ».

D'autres, plus rares, disent parfois : « *Moi, par rapport à ce que j'ai vécu, ici, je me sens en sécurité* ».

La détention est souvent très mal vécue par les INAD. Ce sont la plupart du temps des artistes, des commerçants, voire de simples touristes. Lors de leur arrivée à Bruxelles, l'Office des Etrangers les empêche de pénétrer en Belgique ou de poursuivre leur route vers un autre pays de l'Espace Schengen alors que leur visa, accordé par ce pays, est on ne peut plus valide.

Les critères de l'accès au territoire bénéficient d'une bonne marge d'interprétation et l'OE ne s'en prive pas. Il estime que le but du voyage n'est pas clair, que le programme des visites touristiques n'est pas suffisamment étoffé, que la personne n'a pas suffisamment d'argent liquide (nous en avons pourtant vu une qui avait 3 000 Euros en poche !).

Et ces gens déclarent, avec raison, que « *chez nous, on ne ferait jamais ça à un blanc. Moi, j'ai déjà reconduit des blancs à leur hôtel la nuit pour qu'il ne leur arrive rien.* ».

Que gagne-t-on vraiment à faire poireauter des gens en leur faisant perdre leur temps, leur argent et le crédit que l'Europe avait à leurs yeux ?

Les personnes en séjour illégal, les « illégaux » pour faire court, ne font généralement que de courts séjours. Le temps de leur trouver une place à bord du premier vol vers le pays d'origine et c'est « retour à l'envoyeur ». S'en accommodent ceux qui n'ont pas réussi à trouver ici une vie bien meilleure que chez eux. C'est nettement plus dur pour ceux qui ont résidé en Belgique pendant huit, dix ans. Leur seule erreur est de ne pas avoir mis ce temps à profit pour créer des liens officiels. Ils ont un partenaire mais ne sont pas mariés. La police vient carrément les prendre à domicile et en un instant, ils perdent tout.

C'est d'ailleurs cette méthode qui pose question. Qu'une personne se fasse arrêter fortuitement, lors d'un contrôle routier par exemple, on dira que « c'est la faute à pas de chance ». Mais arrêter chez elle une famille de sept personnes, dont certains enfants sont majeurs, cela témoigne d'un certain acharnement. Et devient malheureusement monnaie courante. Auparavant, certains s'en faisaient une raison et se contentaient de faire un aller-retour et puis reprenaient leur vie ici mais actuellement les interdictions d'entrée (parfois pour plusieurs années) qui s'ajoutent aux ordres de quitter le territoire sont venues changer la donne.



La vie en communauté est supportée différemment selon les tempéraments. Dès le début, un solitaire a eu des difficultés alors qu'un religieux qui avait passé toute sa vie dans des couvents se sentait comme un poisson dans l'eau. Mais à la longue, elle use tout le monde. Pas moyen d'échapper à vos problèmes... Tous ceux qui vous entourent ont les mêmes problèmes que vous et, par un effet de miroir, vous renvoient votre image. Inutile de dire que beaucoup souffrent d'insomnie, ce qui leur laisse de longues heures pour ressasser encore davantage leurs soucis.

Pour trouver une occasion d'y échapper, l'équipe d'animation du centre organise des séances d'informations, des cours de langue mais, même pour une heure, il est parfois bien difficile de se concentrer. Les amateurs de défoulement un peu plus physique peuvent, par beau temps, faire un peu de basket dans la cour intérieure mais les hauts grillages noirs qui la divisent en sections cassent un peu l'ambiance.

J'ai pu observer tout cela en me rendant chaque semaine au 127 pendant quelques mois, jusqu'à sa fermeture, puis à Caricole depuis un an. Pas moyen bien sûr de s'occuper de tout le monde. Certains d'ailleurs, peu importe leur situation administrative, n'attendent plus rien de personne et refusent poliment la discussion.

Selon les informations que je recueille ou que me transmettent le service social et les visiteurs des autres associations\*\*\*, j'essaie d'abord de rencontrer ceux que je devine être les plus fragiles. Sans jamais rien imposer, bien sûr. Et surtout sans jamais leur demander de me raconter leur histoire car répéter des événements pénibles, c'est les revivre et tout au long de la procédure, les demandeurs d'asile auront largement l'occasion de remuer leurs souvenirs. Je passe les voir, de semaine en semaine. Parfois juste pour cinq minutes mais cela leur fait comprendre qu'ils ne sont pas tout à fait oubliés, qu'ils comptent encore pour quelqu'un.

Au-delà de l'aspect relationnel, les contacts ont aussi des aspects plus techniques. Expliquer la procédure, le déroulement de l'interview au CGRA, ... Donner l'un ou l'autre conseil : suggérer de relancer un avocat pas trop pressé, demander une attestation au service médical lorsque la personne a gardé des séquelles. Et parfois aussi aider à réfléchir à l'innommable : le retour.

Le plus souvent, ce n'est même pas la peine d'en parler. Retourner, c'est aller à la mort. Tant qu'à faire, autant se suicider ici. Ou tenter de s'évader. Mais là, c'est peine perdue. Des fossés, plusieurs rangées de grillages, des chevaux de frise : on ne s'échappe pas de Caricole.

Puis vient le jour de la première tentative d'éloignement. Les uns comprennent qu'en cas de refus, cela va devenir de plus en plus musclé et font contre mauvaise fortune bon cœur. Ils voyagent incognito, comme de simples passagers. Rien ne les distingue des autres voyageurs et à l'arrivée, ils espèrent ainsi échapper à tout contrôle. D'autres se re-

bellent. Là, on perd leur trace : ils sont le plus souvent transférés vers un autre centre fermé où ils attendront la prochaine tentative. En cas de refus persistant, la troisième tentative se fera sous escorte.

Toute cette souffrance pour en arriver à quoi ? A remballer chez eux bon an mal an quelques centaines de demandeurs d'asile, d'illégaux et d'INAD ? Si elle se résumait à cela, l'utilité de Caricole me semblerait bien mièvre. N'est-elle pas surtout d'être un signal fort ? Pour dissuader. Faire peur. Pour qu'on sache bien loin d'ici qu'on n'entre pas chez nous comme dans un moulin. Et voilà pourquoi, dans les champs de Steenokkerzeel, on a construit un épouvantail en forme d'escargot.

### **Patrick Verhoost**

\* CGRA : Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides.

\*\* CCE : Conseil du Contentieux des Etrangers.

\*\*\* Outre notre association, Jesuit Refugee Service et le Comité Belge d'Aide aux Réfugiés visitent également Caricole.

## **MAISON D'ACCUEIL DOMINIQUE PIRE**

### **Braine-le-Comte**

**Nous espérons bien pouvoir rouvrir dans le courant de l'automne.**

Pour les cinq unités de vie, nous allons devoir racheter linge de maison, matériel de cuisine et surtout mobilier. Il va de soi que nous avons orienté notre choix vers du matériel robuste, destiné à un usage intensif et pour certains éléments de mobilier, nous n'excluons pas d'acheter des fournitures de seconde main.

**Même ainsi, la note sera lourde.**

Si nous tenons à rouvrir la Maison d'Accueil Dominique Pire, c'est pour donner à des familles l'occasion de souffler, de se remettre les idées en place et de faire un nouveau projet de vie, quelle que soit la réponse réservée à leur demande d'asile. Et tout cela dans des conditions matérielles conformes à la dignité humaine.

**Nous sommes persuadés que ce projet vous tient également à cœur et que nous pourrons cette fois encore compter sur votre aide pour que la Maison Carrée puisse commencer une nouvelle page de son histoire.**

**D'avance, merci.**

**BE41 0000 0756 7010**

### **Siège social :**

Rue du Marché, 33

4500 Huy

Tèl : 085/21 34 81

Fax : 085/23 01 47

e-mail : aidepersdepl.huy@skynet.be

Site : <http://www.aideauxpersonnesdeplacees.be>

### **Numéros des comptes :**

#### **En Belgique :**

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

**C.C.P. 000-0075670-10**

(IBAN : BE41 0000 0756 7010)

BIC : BPOTBEB1)

**FORTIS 240-0297091-81**

(IBAN : BE36 2400 2970 9181)

BIC : GEBABEBB)

#### **En France :**

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Chemin Rouge de Fontaine

59650 Villeneuve d'Ascq

**C.C.P Paris17.563.64X**

(IBAN : FR25 3004 1000 0117 5636 4X02 050)

BIC : PSSTFRPPPAR)

**Crédit du nord-Lille 2906-113342-2**

(IBAN : FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086)

BIC : NORDFRPP)

#### **Au Grand-Duché de Luxembourg :**

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

**Compte C.C.E. Luxembourg :**

**1000/1457/2**

(IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000)

BIC : BCEELULL)

#### **En Grande-Bretagne :**

Father Pire Fund :

Camberwell Branch (206651)

P.O. Box 270

**LONDON SE 154 RD – A/C 50361976**

(IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76)

SWIFT BIC : BARCGB22)

**Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.**

**Editeur responsable :**

**Patrick Verhoost**